



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2021

RÉUNI PAR VISIO CONFÉRENCE

Présents : Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, David DROULLON, Yannick PETIT, Didier LEBLANC, Christelle INDRILIUNAS, Mathilde DESMEULLES, Fabrice MAHIEU, Nadia CONFAIS, Anne RUECHE, Philippe LEMAITRE, Camille DAVION, Jean-Luc LIGUORI, Patrick OSOUF, Olivier SAUVAGE, Sylvie DELAVALLEE, Anne LECOINTRE, Marjorie MOREAU, Patrick BORDEAU, Philippe LEBRUN, Jean-Pierre ADELIN, Patrick DEMAIRE, Valérie PECHEUR et Gérard VOLPATTI.

Invités : Hervé VIGOR, Jessica BARBIER, Marc FERRON, Éric ROBIN et Laëtitia HARLE.

Excusés : Gilles ZMUDA, Laurent HOTTIN, Lucie VECCHIO, Catherine GAUCHET et Didier DUTOT.

Eric ROBIN et Laëtitia HARLE ne seront présents que pour les points pour lesquels ils sont concernés point 7 : Eric, points 11 et 12 : Laëtitia.

Soit 24 votants (sur 29 membres). Le quorum prévu à l'article 12.2 des statuts de la Ligue de Normandie de Handball étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19h30.

Ordre du jour :

- 1) Informations Président : CA FFHB 19 et 20 mars 2021, Conseil National du Territoire et élections au CROS Normandie ; Mise en place d'un CSE
- 2) Point sur la crise sanitaire et perspective reprise sportive
- 3) Déclinaison territoriale suite à l'arrêt des compétitions sportives amateurs décidé par le BD fédéral le 5 mars 2021
- 4) Présentation du compte de résultat 2020 - Décision concernant l'affectation d'un fond dédié pour un plan de reprise et accompagnement des clubs en 2021 - Décision affectation du résultat excédentaire (ce CDR sera validé lors du prochain CA en présence du Commissaire aux comptes)
- 5) Résolution 1 : Validation PV AG élective LNHB 9 octobre 2020
- 6) Point CTA
- 7) Point formation ITFE
- 8) Résolution 2 : Présentation et validation du plan d'action territorial intégré
- 9) Présentation du plan fédéral accompagnement des clubs en difficulté et du Plan de reprise fédéral
- 10) Résolution 3 : Présentation de la proposition de plan d'accompagnement territorial des clubs Normands (Ligue et 5 Comités) en 2021
- 11) Présentation de la campagne ANS 2021 gérée par la DRAJES (ex DRJSCS)
- 12) Information sur le Pacte de développement fédéral 2021
- 13) Résolution 4 : Validation du délégué de la Ligue pour l'AG FFHB
- 14) Questions diverses

1) Informations du Président

CA FFHB du 19 et 20 mars 2021 : Nicolas MARAIS a participé au Conseil d'Administration fédéral, qui s'est tenu en visio conférence en raison de la crise sanitaire, les 19 et 20 mars 2021. Les sujets concernant le lancement de la campagne ANS, la crise sanitaire et ses impacts, la mise en place du plan de relance et du plan de reprise fédéral, l'adoption des vœux ont été abordés.

Concernant le point financier, le Budget 2021 de la FFHB a été validé en déficit. Cela veut dire qu'une partie des réserves fédérales seront utilisées pour financer les mesures décidées sur les plans de reprise et de relance.

Le Conseil National du Territoire s'est également réuni. La Normandie était représentée par Nicolas MARAIS et Jean-Pierre ADELIN. L'évolution du pacte de développement 2021 et la campagne ANS 2021 ont été abordées.

Elections au CROS Normandie : Lors de l'assemblée générale élective du CROS Normandie qui s'est tenue le jeudi 18 mars 2021, Nicolas MARAIS tête de liste « Continuons Ensemble avec le Mouvement Sportif Normand » a été réélu Président du CROS Normandie avec 97% des suffrages.

Mise en place d'un Comité Social et Économique (CSE) au sein de la Ligue de Normandie de Handball
Le Bureau Directeur réuni le 10 février 2021 a validé la mise en place d'un CSE au sein de la Ligue de Normandie de Handball afin de se conformer à la CCNS. Le Président de la Ligue informe les administrateurs que 3 organisations syndicales, à savoir la CGT, la CFDT et la CFTC ont validé le Protocole d'accord Préélectorale (PAP).

Licences qualifiées saison 2020/2021

A la date du 23 mars 2021, il y a 17.766 licences qualifiées, soit une baisse de 21,5% par rapport à la saison dernière.

2) Point sur la crise sanitaire, perspective reprise sportive et Point PPF

Travail au sein de la Ligue :

Conformément aux instructions du gouvernement, le Président de la Ligue a établi un protocole « Covid 19 » à destination des salariés de la Ligue avec une mise en place applicable depuis le lundi 22 mars 2021 :

- Généralisation du télétravail pour les salariés travaillant au siège de la Ligue.
- Répartition de la présence d'un seul salarié par jour à la Ligue.
- Maintien de toutes les réunions en visioconférence.

Pratique sportive :

Les gymnases sont maintenus fermés pour la pratique sportive en club depuis les nouvelles annonces du gouvernement le 18 mars 2021. Deux départements sont confinés (76 et 27) où seule la pratique sportive des mineurs en groupe est autorisée à l'extérieur en respectant le rayon des 10 km. A ce jour, aucune perspective sur une reprise sportive des clubs en gymnase n'est annoncée.

De nombreux clubs ont mis en place des entraînements et des activités en extérieur depuis le début de l'année afin de remobiliser les jeunes et les adultes. Le Président de la Ligue tient une nouvelle fois à les féliciter, car dans ce contexte difficile, il est essentiel de garder le lien avec les licenciés.

A partir du mois d'avril des actions en extérieur vont se mettre en place en lien avec les Comités. En fonction de l'évolution sanitaire, la Ligue et les Comités feront le maximum pour proposer des actions en faveur des clubs et des licenciés.

Concernant les PPF, Marc FERRON propose au CA de reporter le stage avec hébergement prévu au CSN Houlgate pendant les vacances d'avril, afin de proposer un moment de travail et d'évaluation de la génération 2006. Le Conseil d'Administration valide la proposition de Marc FERRON.

Marc FERRON informe du maintien de la journée d'évaluation PPF prévue le 3 avril 2021 avec une application du protocole sanitaire strict.

Marc FERRON informe les administrateurs que le Pôle Espoir masculin Normand participera à une compétition inter Pôles les 7 et 8 avril 2021 à Cesson. Un protocole strict établi par la DTN est à respecter par les athlètes et le staff qui seront les seuls autorisés à être présents sur la compétition.

A ce jour, seuls les joueurs et joueuses listés SHN ainsi que les regroupements organisés par la Ligue avec pour objectif le recrutement des futurs entrants en Pôle Espoirs bénéficient d'une dérogation. Dans ce cadre, Jessica BARBIER informe que des regroupements pourront se tenir sur les vacances d'avril en appliquant le protocole sanitaire fédéral.

Jessica BARBIER informe les administrateurs qu'une réunion va être prochainement organisée avec les Présidents des Comités et leurs CTF afin de réfléchir ensemble à la mise en place de moments de détections territoriales sur la génération 2007 quand la situation sanitaire le permettra.

Une baisse d'environ 35 % des candidatures pour intégrer les pôles espoirs féminin et masculin est constatée.

Report du Normandie Avenir :

En raison de la situation sanitaire en Normandie, le Président de la Ligue propose au Conseil d'Administration de reporter à une date ultérieure l'organisation du Normandie Avenir qui était prévu du 13 au 16 mai 2021 au CFAIE de Val de Reuil avec un hébergement de 200 jeunes et adultes. Cette proposition est validée par le Conseil d'Administration.

3) Déclinaison territoriale suite à l'arrêt des compétitions sportives amateurs décidé par le BD fédéral le 5 mars 2021

Le Bureau Directeur fédéral a pris la décision de l'arrêt de toutes les compétitions amateurs. Au niveau Régional, en accord avec Fabrice MAHIEU, toutes les équipes +16 ans masculins et féminines évoluant en championnat régional saison 2020/2021 continueront d'évoluer dans la même division sur la saison 2021 /2022. La COC enverra prochainement un courrier aux clubs pour avoir confirmation de leur accord pour évoluer au même niveau. Avant la fin de saison, les poules et les calendriers seront constitués.

Chez les jeunes, Patrick DEMAIRE informe que les équipes Normandes qui évoluaient en championnat de France U18 masculins et U17 féminines cette saison seront maintenues pour participer à cette compétition nationale sur la saison 2021/2022. Un mail sera envoyé aux clubs concernés afin de s'assurer de leur participation sur cette compétition saison 2021/2022.

Au niveau Régional, la COC Jeunes se réunira prochainement pour travailler sur la mise en place des compétitions jeunes de la saison prochaine.

En Mai et Juin 2021, si les conditions sanitaires le permettent, des challenges auxquels les arbitres seront associés seront mis en place afin de retrouver les terrains.

4) Présentation du compte de résultat 2020

Didier LEBLANC et Christelle INDRILIUNAS présentent le compte de résultat et le bilan 2020. Une note explicative a été diffusée aux administrateurs. L'excédent 2020 sera intégralement utilisé dans le cadre du plan de relance et d'accompagnement des clubs Normands.

La validation du compte de résultat et du bilan 2020 sera effectuée lors du prochain Conseil d'Administration en présence du Commissaire aux Comptes qui communiquera son rapport prochainement à la Ligue. Il en sera de même pour le budget prévisionnel de la Ligue 2021.

5) Résolution 1 : Validation du PV de l'AG élective de la LNHB du 9 octobre 2020

Le Conseil d'Administration valide le procès-verbal de l'assemblée générale élective de la Ligue qui s'est tenue le 9 octobre 2020 à Deauville.

6) Point CTA

Si le virus a contrarié certaines actions de la Commission Territoriale d'Arbitrage, il n'a pas compromis celles vers les clubs et leurs écoles d'arbitrage.

Attentive aux besoins et difficultés des Animateurs des Écoles d'Arbitrage des clubs exprimés dans un premier sondage dédié, la CTA continue et accentue sa démarche d'accompagnement des clubs en organisant des réunions de travail, d'échanges et de réflexion. La CTA a constamment gardé du lien avec les JAJ. Que ce soit avec les animateurs EA, les référents arbitrage des bassins de vie ou encore l'ensemble des membres de la CTA, la CTA garde le contact même en visioconférence. Il est plus compliqué de garder des contacts avec les arbitres adultes.

Yannick PETIT informe également que la CTA travaille sur une mise à jour de tous les documents arbitrage afin de mettre ces outils à disposition des clubs et des EDA.

Yannick PETIT participera à la réunion plénière de la CCA à la Maison du Handball le week-end de la Pentecôte.

7) Point formation ITFE

Éric ROBIN fait état d'une situation complexe sur le déroulement des formations ITFE, avec l'arrêt des formations modulaires.

Seule la formation TFP 4 concernant 14 stagiaires et bénéficiant d'une dérogation est maintenue.

3 journées seront reportées à cause de l'annulation du Normandie Avenir.

Éric ROBIN participera à un séminaire IFFE le 30 mars 2021 qui permettra d'avoir des réponses précises sur les reports de certification ainsi que le report de certaines formations.

Une séance technique et thématique sur le Beach Handball aura lieu le samedi 27 mars 2021 à 10h en visioconférence.

8) Résolution 2 : Présentation et validation du plan d'action territorial intégrité

Philippe LEMAITRE présente le plan d'action territorial intégrité réalisé avec Eric ROBIN. Il indique que le document qui a été envoyé aux membres du CA résume les grandes étapes du déploiement du plan de lutte contre toutes les violences depuis son lancement par la Fédération et énonce les actions déjà réalisées et celles proposées, pour les axes information/communication et formation.

Il a été construit après consultation des référents des Comités et en lien avec le Président de la Ligue pour s'assurer des possibilités de prise en charge financière du plan de formation.

Le plan territorial apporte également des précisions sur les modalités de traitement des signalements et sur le positionnement de la cellule Intégrité par rapport à la Commission de Discipline, ce qui restait assez flou lors de notre précédent CA.

Philippe LEMAITRE rappelle que malgré les incitations de la Fédération à aller très vite dans la mise en place des actions et en accord avec le Président de la Ligue, il a souhaité prendre du temps pour construire ce projet territorial afin qu'il soit le plus possible en phase avec les attentes des territoires même si dans la situation actuelle, ce dossier n'est probablement pas la préoccupation principale des clubs, ce qu'on peut tout à fait entendre.

Le premier grand temps fort de lancement du projet territorial aura lieu lors de l'assemblée générale du 12 juin 2021 que nous espérons tous en présentiel. Ce sera l'occasion d'expliquer la finalité de ce plan de lutte contre toutes les violences, d'apporter des précisions sur le dispositif probité et honorabilité, de donner des outils aux Présidents de club, de répondre à leurs questions et de présenter le plan de formation.

D'autres temps forts de communication et de sensibilisation sont prévus avant ou après l'AG de la Ligue, (selon le calendrier des Comités), avec une intervention des référents intégrité des Comités, dans le cadre de leurs assemblées générales, tout cela étant lié bien sûr à l'évolution de la situation sanitaire.

Le Conseil d'Administration valide le plan d'action territorial intégrité. Le Président de la Ligue remercie Philippe LEMAITRE et l'ensemble des membres de la cellule intégrité pour la qualité du travail réalisé sur ce dossier.

9) Présentation du plan fédéral accompagnement des clubs en difficulté et du plan de reprise fédéral

Le plan de relance fédéral pour les clubs en difficulté sera présenté aux clubs la semaine prochaine lors des différentes réunions d'échanges en visioconférence. Il en est de même pour le plan de reprise qui a été diffusé à tous les clubs suite à la décision du Bureau Directeur Fédéral du 5 mars 2021.

10) Résolution 3 : Présentation de la proposition de plan d'accompagnement territorial des clubs Normands (Ligue et 5 Comités) en 2021

Depuis janvier 2021, le Conseil des territoires s'est réuni à plusieurs reprises pour échanger sur la mise en place d'un plan territorial (Ligue et Comités) d'accompagnement des clubs Normands sur la saison 2021/2022.

Ce plan territorial s'ajoute au plan de reprise fédéral d'un montant de 5 millions d'euros mis en place par la FFHB en faveur des clubs.

Le document présenté mentionne les décisions prises en 2020 par la Ligue en faveur des clubs pour un montant global de 80.000 €. Les 5 Comités ont également pris des décisions importantes en faveur des clubs en 2020.

En complément des mesures financières importantes décidées par la FFHANBDALL pour la saison 2021/2022 avec notamment la gratuité de l'indexation fédérale sur le renouvellement de toutes les licences, il est proposé aux administrateurs de la Ligue de valider les propositions suivantes :

- Gratuité des frais d'engagement des équipes Régionales jeunes et adultes lors de la saison 2021/ 2022 soit 40.000 €.
- Non facturation des frais CTA – 2^{ème} phase de la saison 2020/2021 soit 18.000 €.
- Réduction de 50 % de l'indexation sur tous les renouvellements des licences + 16 ans soit 71.314 € (basé sur les 17.766 licences qualifiées au 15 février 2021).
- Réduction de 50 % de l'indexation sur toutes les créations de licences « DIRIGEANT » + 16 ans sur la saison 2021/2022.

Soit un montant global d'aides d'environ 130.000 € au niveau de la Ligue sur l'année 2021 auxquels s'ajoutent les 80.000 € validés en 2020.

Questions :

Sylvie DELALVALLEE : « quid des nouvelles licences pour des nouveaux licenciés ? ». Pas de remise sauf en cas de mutation puisqu'il s'agit alors d'une création.

Patrick DEMAIRE : « que fait-on pour les jeunes ? ». La proposition concernant la réduction de l'indexation licence part Ligue et Comité de 50% concerne les renouvellements +16 ans.

Le Conseil d'Administration valide le plan d'accompagnement territorial des clubs Normands en 2021.

Il a été décidé avec les Présidents de Comité de la déclinaison au niveau départemental des 2 propositions ci-dessous qui sera à valider par les Conseils d'Administration des 5 Comités.

- Réduction de 50% de l'indexation sur tous les renouvellements des licences + 16 ans.
- Réduction de 50% de l'indexation sur toutes les créations de licences « DIRIGEANT » + 16 ans sur la saison 2021/2022.

Chaque Comité départemental pourra bien entendu prendre des mesures complémentaires en fonction des spécificités de chacun en tenant compte aussi de sa situation financière.

Le Président de la Ligue donne la parole aux 5 présidents de Comité pour exposer aux administrateurs leur avis sur ce projet :

Patrick OSOUF (14) : Validation du plan territorial. Des décisions concernant un soutien financier en faveur des clubs seront décidées lors du Conseil d'Administration du Comité prévu le 30 mars 2021. L'aide aux clubs et l'accompagnement de ces derniers demeurent les actions prioritaires du Comité du Calvados.

Jean-Pierre ADELIN (27) : Validation du plan territorial. Le Comité va mener une action axée sur le renouvellement et la création des licences jeunes féminines.

Philippe LEBRUN (50) : Validation du plan territorial. Le Comité fera la gratuité des frais d'engagements sur les championnats départementaux jeunes et adultes saison 2021/2022. Il envisage aussi des aides sur les indexations licences – part départementale sur la saison en cours.

Patrick BORDEAU (61) : Validation du plan territorial. Le Comité fera la gratuité des frais d'engagements sur les championnats départementaux jeunes et adultes saison 2021/2022. Il envisage la mise en place d'une réduction de 50 % des indexations – part départementale sur toutes les licences du Comité pour la saison 2021/2022 ainsi que la non-facturation aux clubs de l'indexation licence – part départementale sur la saison en cours.

Jean-Luc LIGUORI (76) : Validation du plan territorial. Des mesures fortes en faveur des clubs seront décidées par le Conseil d'Administration du Comité 76.

Le Président de la Ligue remercie les 5 Présidents de Comité ainsi que Mickaël LETESSIER, Lucie CASTEL et Laëtitia HARLE – Chargés de développement qui ont été associés aux réunions du Conseil du Territoire. Ce plan d'action territorial marque une unité et une cohérence des décisions au niveau de la Normandie pour accompagner aux mieux l'ensemble des clubs dans cette période difficile.

Le Président de la Ligue informe qu'en lien avec les 5 Présidents de Comité, l'ensemble des clubs Normands seront conviés à une réunion d'échange le :

- Mardi 30 mars 2021 à 18h30 pour les clubs du Comité 61
- Mardi 30 Mars 2021 à 20h30 pour les clubs du Comité 50
- Mercredi 31 Mars 2021 à 18h30 pour les clubs du Comité 27
- Mercredi 31 Mars 2021 à 20h30 pour les clubs du Comité 14
- Jeudi 1^{er} avril 2021 à 19h00 pour les clubs du Comité 76

Ce moment d'échange se déroulera en visioconférence, les points suivants y seront abordés :

- Plan de relance et de reprise fédéral
- Plan d'accompagnement Territorial des clubs Normands 2021-2022
- Campagne ANS 2021 : Emploi – Fond de solidarité – Part territoriale gérée par la FFHB

Un mail a été envoyé hier aux clubs. La présence de l'ensemble des clubs est souhaitée.

11) Présentation de la campagne ANS 2021 gérée par la DRAJES (ex DRJSCS)

La campagne ANS 2021 est prévue débuter le 5 avril 2021. Les modalités de mise en œuvre des appels à projets de la campagne ANS 2021 pour les clubs de handball concernent 3 axes :

- Emploi - création et consolidations
- Emploi - 1 jeune 1 solution
- Aide à l'apprentissage ANS
- Fonds territorial de solidarité : aide au fonctionnement ou à la relance des clubs les plus en difficulté.

Les notices techniques seront envoyées prochainement par La DRAJES.

12) Information sur le Pacte de développement fédéral 2021

Des réunions avec la FFHANDBALL doivent se tenir prochainement pour échanger sur les modalités de répartition aux territoires de l'enveloppe financière de 1,7 millions d'euros du pacte de développement 2021.

13) Résolution 4 : Validation du délégué de la Ligue à l'AG FFHB

Le Président de la Ligue informe les administrateurs que pour tenir compte de l'évolution de la situation et des récentes annonces gouvernementales en lien avec la gestion de la pandémie, l'assemblée générale 2021 de la FFHANDBALL prévue le 30 avril 2021 et 1^{er} mai 2021 ne se tiendra pas en présentiel.

Il sera proposé de dissocier le temps des votes statutaires de celui des moments d'échanges et de débats que la FFHANDBALL souhaite organiser en présentiel à la Maison du Handball au courant du mois de septembre si le contexte le permet.

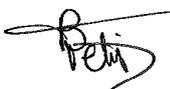
Le calendrier de la consultation de l'assemblée générale sera le suivant :

- 24 mars 2021 : Envoi de la convocation
- 10 avril 2021 : Envoi des documents préparatoires
- Du 14 au 22 avril 2021 : Transmission des questions par courriel à l'adresse voteelectronique@ffhandball.net
- Du 28 avril au 4 mai 2021 : Transmission des réponses, voire organisation de visioconférences
- Du 6 au 13 mai 2021 inclus : Vote électronique

Le Conseil d'Administration valide la désignation de Nicolas MARAIS pour être le délégué LNHB à l'assemblée générale fédérale. Yannick PETIT est validé en tant que délégué suppléant.

Fin de la réunion à 22h00

Béatrice PETIT



Secrétaire Générale

Nicolas MARAIS



Président LNHB